Union des Syndicats Force Ouvrière

du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat - G.I.P.A. 2010

Le décret du 6 juin 2008 relatif à la GIPA instituait une GIPA « **partielle** » pour les années 2009 et 2010. Il prévoyait pour ces deux années une garantie du pouvoir d'achat pour les fonctionnaires ayant atteint depuis 4 ans l'indice sommital de leur corps ou l'indice sommital d'un grade de leur corps. En étaient donc exclus les agents non titulaires et les fonctionnaires dont la progression de rémunération était inférieure à l'inflation. Pour 2009, ce décret a été modifié pour que ces deux cas soient bénéficiaires de la GIPA, étant donné le contexte d'inflation de cette période.

En revanche, pour l'année 2010, c'est bien le décret du 6 juin 2008 qui s'applique, la GIPA ne concernera donc que les fonctionnaires ayant atteint depuis 4 ans l'indice sommital de leur corps ou l'indice sommital d'un grade de leur corps.

Le gouvernement s'est engagé à prolonger le mécanisme de la GIPA sur chaque année de 2011 à 2013. L'ensemble des agents, fonctionnaire ou non titulaire, voyant sa progression indiciaire évoluer moins vite que l'inflation sur la période 31/12/(n-4) à 31/12/(n) pourra prétendre à la GIPA. Le décret nécessaire à cette mise en oeuvre doit paraître prochainement.

RAPPEL DE LA METHODE DE CALCUL DE LA GIPA

Traitement référencé à l'Indice Majoré
au 31 décembre année n
X
La valeur du point à l'année n

-

Traitement référencé à l'Indice Majoré
au 31/12/(n-4)
X
La valeur du point à l'année (n-4)
X
Le taux d'inflation de (n-4) à n

Le montant de la GIPA résulte du différentiel. Si celui-ci est positif, pas de GIPA !

Nous avons toujours été contre cette rémunération individualisée qui remet en cause les augmentations générales de la valeur du point d'indice dans la Fonction Publique

Economie oblige! Pour revenir en 2013 sous le seuil des 3% de déficit des administrations publiques, le gouvernement donne au compte gouttes...
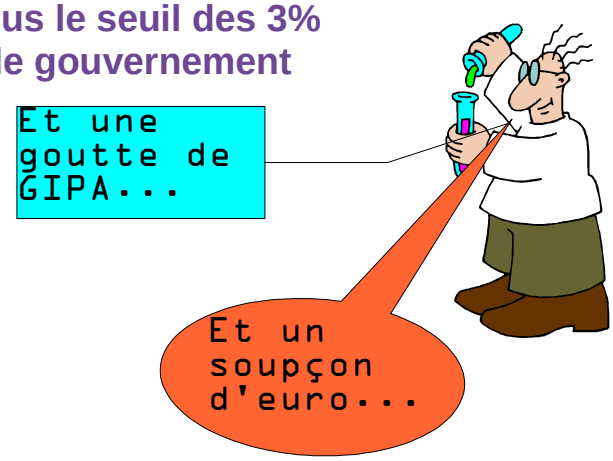
et pendant ce temps, nous ramons !!!